

COMPTE RENDU DE LA DEMI-JOURNÉE INTITULÉE  
« QU'EST-CE QU'UN ARTICLE SCIENTIFIQUE ? » DU 7 FÉVRIER 2018



Cette demi-journée, organisée le mercredi 7 février 2018 par l'École doctorale d'histoire de Paris 1, s'inscrit dans le cadre des journées organisées en partenariat avec l'Unité régionale de formation à l'information scientifique et technique (URFIST) de Paris, le Service commun de la documentation de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, l'équipe des Éditions de la Sorbonne, avec la participation du Pôle informatique de recherche et d'enseignement en histoire (PIREH), et le concours de la Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne (BIS).

**Rappel des objectifs de la demi-journée**

Le thème proposé pour cette demi-journée, « Qu'est-ce qu'un article scientifique ? », fait suite aux questions abordées lors de la rencontre « [Déposer, publier, éditer, diffuser : comment faire connaître ses recherches ?](#) », organisée le 29 mars 2017. Il s'agit cette fois de s'intéresser plus précisément à la notion d'écrit scientifique et de déterminer ce qui fait « article », en replaçant cet exercice académique dans la typologie plus vaste de la publication scientifique. Qu'il soit écrit dans le prolongement d'un colloque pour l'édition de ses actes, ou à la suite d'un appel à propositions publié par une revue, l'article doit-il être pensé, construit et rédigé de la même manière ? Sera-t-il lu et reçu pareillement, qu'il paraisse dans une revue à comité de lecture ou qu'il soit mis en ligne sur un carnet de recherches ? Quels critères déterminent sa réception par un public académique, savant ou plus large ? Nous souhaitons que, à l'issue de cette rencontre, les participants maîtrisent les processus éditoriaux afin de choisir en toute connaissance de cause où et comment publier.

***Pourquoi publier ? Les enjeux de la publication scientifique* - Christophe Granger  
(historien - Centre d'histoire sociale du XX<sup>e</sup> siècle, Paris 1 Panthéon-Sorbonne / CNRS)**

Christophe Granger, ancien doctorant de Paris 1 devenu éditeur, dit avoir mesuré la difficulté du sujet après avoir accepté de faire cette communication... Pourquoi écrit-on des articles scientifiques ? Bien souvent le chercheur ne se pose pas la question, cela fait partie du métier et il a la pratique de l'écriture d'un article ; un savoir-faire qui relève après un certain temps presque de l'automatisme. Pour ce faire, pour apprendre, il faut donc pratiquer !

Un article scientifique est toujours collectif (à l'inverse de l'idée d'une œuvre individuelle qui traduirait une pensée personnelle) : il prend place dans un monde scientifique spécifique (la revue par exemple dans laquelle il sera publié, avec son identité, sa politique éditoriale, la composition de son comité de rédaction, les consignes aux auteurs, etc.) et on peut compter parfois jusqu'à une dizaine de personnes travaillant dessus avant la publication.

Il est nécessaire de connaître le contexte, le monde éditorial, l'offre de publication de son domaine. On ne publie pas ce que l'on veut, comme on veut, où et quand on veut : une construction sociale qui chez l'auteur conscient l'invite à se poser la question de la légitimité qu'il ressent, du droit de publier : « À partir de quand est-ce que je me lance ? » Publier est le cœur du métier, un des rares lieux où s'exerce le jugement des pairs sur la validité du travail du chercheur : la valeur d'un auteur est celle que lui confèrent ses pairs. Ainsi la différence de publications est-elle marquée dans les procédés d'évaluation entre l'édition commerciale et l'édition scientifique. Christophe Granger remarque qu'il existe de fait une pratique inégalitaire dans l'université de nos jours : se sentent légitimes à publier d'abord les normaliens, les doctorants sous contrat et ceux travaillant dans des grands laboratoires parisiens (différence d'accès au « jeu » des revues scientifiques, habitude de côtoyer ceux qui font les revues, accès à des informations informelles – présence de collègues spécialistes dans tel comité, etc.).

Publier pour un doctorant sert la carrière, le cv... toutefois, le temps « accéléré » de la thèse complique les choses : il faut avoir le temps de publier pendant sa thèse, mais ceux qui le font et qui savent qu'il faut le faire (malgré le directeur de recherche parfois) sont favorisés car c'est un critère déterminant pour le CNU et les modes d'évaluation et de financement du chercheur demandent de plus en plus de publications (*Publish or Perish*). Une des conséquences est que le degré d'inventivité dans les sujets décroît. Du côté des éditeurs, on le constate avec la multiplication de soumissions d'articles qui se ressemblent. C'est fâcheux, car l'article est (et demeure) l'une des formes élémentaires du renouvellement critique de la recherche scientifique, dans ses objets, ses démarches, sa bibliographies, ses écritures... et est en ceci indispensable au dynamisme d'une discipline.

Une revue est une chaîne d'interventions, une chaîne d'acteurs et une chaîne de contraintes : il est rare de trouver des revues en sciences humaines et sociales connues et

indépendantes financièrement (ex. : *RHMC* : groupe Belin, propriété d'un groupe de réassurance et de gestion d'actifs ; *Mouvement social* désormais propriété d'Editis ; *XX<sup>e</sup> siècle*, Presses de sciences po, fondation privée ; *Annales* : passage chez Armand Colin puis maintenant en partenariat avec l'EHESS et Cambridge University Press).  
Forme des réunions, comités éditoriaux, comptes rendus d'activité sont largement transformés par les exigences économiques, il existe une dépendance structurelle par rapport au marché éditorial, monde essentiellement commercial, dont le but est de faire de l'argent (ce ne sont pas des philanthropes) et une revue scientifique est rarement rentable... Ceci montre combien il est difficile de lancer une revue et comment on peut s'éloigner d'articles originaux au profit d'articles sur commande ou à la mode qui attireront le lectorat à seule fin de rentabilité voire de survie... Souvent l'éditeur scientifique doit composer.

À titre d'exemple, les modalités d'évaluation d'un article soumis à la revue *XX<sup>e</sup> siècle* : évaluation en double aveugle, auteur et évaluateurs (souvent au nombre de deux) sont anonymes ; un canevas théorique suivant une grille de lecture est présenté lors du comité de lecture (des gens qui s'y connaissent un peu mais pas trop, pour ne pas sous- ou surévaluer). L'évaluation d'un article est complexe : il faut examiner la construction du problème, la manière de définir l'objet, la bibliographie consultée, le positionnement par rapport à la science existante, etc. Dans un second temps, le responsable de rédaction prévient l'auteur de l'acceptation ou du refus du manuscrit. Christophe

La question du plagiat est posée dans l'assistance, à savoir comment l'éditeur peut-il s'en prémunir ? Le plagiat est difficile à détecter sans être spécialiste et est généralement identifié après publication. Néanmoins, il existe des logiciels de détection du plagiat ; on peut également observer si le texte soumis n'a pas déjà un aspect « éditorialisé », un éditeur sait voir un texte qui a déjà été travaillé. Enfin c'est une question d'éthique, d'autant plus importante pour le chercheur, que le monde de la recherche et de l'édition est un petit monde où une mauvaise réputation se répand très vite. Demeure l'autoplégat (ou recyclage) pas si rare. Tout dépend de l'exigence des revues, mais la plupart demandent des publications originales, inédites et non soumises à d'autres revues (pour obtenir les labels, les financements...). Il est également fortement conseillé aux doctorants de ne pas envoyer le même projet d'article à plusieurs éditeurs en même temps. La clé de ces enjeux est de soutenir les revues scientifiques publiques pour lesquelles la question de la rentabilité n'est pas centrale.

***Comment publier ? Les processus éditoriaux d'une revue scientifique : l'exemple d'Hypothèses*** (Christine Ducourtieux, ingénieur de recherche - ED d'histoire de Paris 1 Panthéon-Sorbonne et Martin Dulong, éditeur - Editions de la Sorbonne)

**Christine Ducourtieux**, *Hypothèses...*, c'est déjà la longévité. *Hypothèses* a eu 20 ans l'année passée.



C'est aussi une revue qui n'en est pas une... *Hypothèses*, communément désignée comme « la revue » de l'École doctorale d'histoire Paris 1 Panthéon-Sorbonne, est en réalité « une collection » des Travaux de l'École doctorale d'histoire. Elle a été créée à l'initiative de Denis Woronoff en 1997 et, depuis cette date, est éditée par les Publications (devenues Éditions) de la Sorbonne : le 21<sup>e</sup> volume paraîtra en novembre 2018.

Un peu d'« histoire », quels étaient les objectifs initiaux d'*Hypothèses* ? En 1997, Denis Woronoff écrivait : « Il a semblé utile que l'École doctorale d'histoire de l'Université de Paris 1 présente [...] chaque année un condensé de ses travaux [déjà la périodicité d'une revue], de façon à mieux faire connaître ses activités collectives. Au commencement, de 1994 à 1995, l'animation scientifique revenait aux professeurs, autour d'un séminaire général [devenu par la suite la journée d'étude organisée par les enseignants] orienté autour de l'initiation à des outils de recherche — entendus au sens méthodologique voire conceptuels — communs à la discipline historique. C'est en 1996, qu'à la demande explicite de jeunes chercheurs, une partie des activités de l'école leur a été confiée et que les travaux présentés lors de séminaires conçus et animés par des doctorants ont donné lieu au premier volume de la collection : *Hypothèses 1997* ». Une forme de cogestion s'est alors instaurée, entre enseignants chevronnés et « apprentis-chercheurs », selon un modèle alors plus courant dans les écoles doctorales de sciences exactes qu'en sciences humaines et sociales. Ces « séminaires des doctorants » constituent la matière principale de la publication. *Hypothèses* est le lieu par excellence où l'école doctorale remplit sa mission de formation et donne des éléments de professionnalisation. Cette même année furent organisés : une journée d'étude « Histoire intellectuelle : quelques problèmes » ; une table ronde « Les Tendances actuelles de la recherche historique en Allemagne » ; un stage en « Lexicographie, histoire et informatique » et un autre « Les images, sources d'histoire ». Ainsi peut-on constater combien les « techniques » de l'historien et les réflexions méthodologiques afférentes occupaient une place importante au sein de l'école doctorale en ces débuts comme encore aujourd'hui.

En 1998, Claude Gauvard donne au projet ses derniers attributs, ceux qui le caractérisent. Elle écrit alors à peu près cela : « Les travaux collectifs de l'école doctorale d'histoire [entendent] donner la parole aux doctorants et aux professeurs responsables des recherches en proposant des rencontres transversales qui assurent l'unité du champ historique et permettent à chacun de mieux comprendre et de respecter la spécificité des périodes qu'ils étudient. Le but est [...] d'apprendre à manier le temps, [à appréhender les] différences entre les cultures, entre les aires géographiques et linguistiques et à se familiariser avec des écoles et courants historiographiques différents. [...] C'est aussi l'occasion pour les doctorants de faire le point bibliographique dans des domaines qui leur sont extérieurs et de comprendre comment la recherche menée dans d'autres disciplines que l'histoire a pu influencer celle-ci et infléchir l'historiographie. [...] Lors de ces séminaires, comme lors des journées d'études organisées par les enseignants, des chercheurs d'autres établissements comme des spécialistes de disciplines autres communiquent et contribuent à la publication. » Au fil des années, on retrouve sous la plume des directeurs successifs les mêmes préoccupations : afficher l'identité collective de l'école doctorale d'histoire seule école mono-disciplinaire de son espèce, offrir aux doctorants une formation méthodologique et un cadre de réflexion ouvert sur les autres disciplines des sciences sociales et humaines.

Quels sont les contours et les diverses étapes de la confection du volume annuel ? Les contours... un volume qui compte en moyenne 400 pages, plus d'une trentaine d'articles de 25 000 signes en moyenne, les listes de thèses soutenues et des sujets déposés.

Un volume papier édité par les Éditions de la Sorbonne et, depuis 2014, une version numérique éditée par [CAIRN](#) qui a numérisé les volumes antérieurs. Ce dernier traite et désigne *Hypothèses* comme une revue.

Lors de l'assemblée générale en mai est fait le choix des thèmes des séminaires. Un coordinateur (ou des coordinateurs) lance un appel à contribution autour d'un texte programmatique qui doit permettre d'intéresser des doctorants de spécialités différentes ; grossièrement l'on peut dire que les « quatre » grandes périodes doivent y figurer et que le-la concluant-e est de préférence d'une autre discipline et d'un autre établissement. Préparation de la séance orale lors d'un déjeuner avec la direction de l'École à partir de textes des communications, des résumés, puis il s'agit pour les doctorants de rédiger leurs articles conformément aux [normes de rédaction définies pour la publication \*Hypothèses\*](#).

Quelle est sa renommée, son rang parmi les publications ? *Hypothèses* est un « modèle » qui a été repris par d'autres. Ainsi l'estime des collègues semble-t-elle lui être acquise, mais comment mesurer une réputation, procéder à une évaluation objective sans que les critères retenus pour la mise en œuvre de cette dernière aient été énoncés et observés ? Dans le processus éditorial d'*Hypothèses*, il y a bien « jugement par les pairs » ; lesdits pairs sont les directeurs de thèse et les articles sont, à ce jour, relus et validés par l'École doctorale elle-même – précisément, la Direction. Mais l'absence de certains éléments dans le processus d'expertise scientifique ne permet donc pas de lui donner quelque

rang que ce soit. L'enjeu du projet de transformer *Hypothèses* en revue est de pouvoir dire aux doctorants ce que cela leur « rapporte » au-delà de l'expérience toujours utile du travail en groupe, de la communication orale, de l'apprentissage de la rédaction d'un article, etc.

**Martin Dulong.** L'objectif de cette présentation était de s'interroger sur la nature et le fonctionnement d'une revue scientifique.

Qu'est-ce qu'une revue scientifique ? Qu'est-ce qui la définit comme telle ? Quel gage de qualité possède une revue scientifique ? Comment évaluer la valeur de cet objet éditorial ?

Le critère (principal ou unique) : évaluation en (double) aveugle (anonymisation de l'auteur et des évaluateurs), après passage par le comité de rédaction puis demande éventuelle de modifications à l'auteur.

Il est également besoin qu'il existe une transparence et une publicité des pratiques (règles publiques à suivre). Les publications en série peuvent être présentes dans des répertoires, index, et autres annuaires ; toutefois pour qu'elles soient répertoriées au DOAJ ou dans ERIH-PLUS, par exemple, un certain nombre de critères sont attendus. Si la publication en série respecte ces critères, ou évolue et modifie ces pratiques, alors elle sera référencée dans tel ou tel répertoire. Ce référencement peut être considéré comme une labellisation ; comme la reconnaissance d'une qualité certaine, et définie. Cette reconnaissance de qualité pourra être utile aux membres d'une revue, à ses auteurs, à ses lecteurs, à ses soutiens (institutionnels ou économiques).

Quelques exemples de listes référençant des critères permettant d'identifier les revues.

Éléments de caractérisation des revues en Histoire ([AERES – octobre 2012](#))

## Éléments de caractérisation des revues en Histoire (SHS\_6)

Pour caractériser une revue, on pourra recueillir les données suivantes :

### Identification :

- Nom
- ISSN
- eISSN
- Adresse du site web
- Domaine(s) disciplinaire(s), selon la nomenclature AERES
- Nom du responsable de la publication
- Soutien institutionnel (université, organisme, société savante, collectivité publique...)

### Diffusion :

- Date du début de la diffusion (âge de la revue)
- Éditeur (texte)
- Diffuseur (texte)
- Nombre d'exemplaires tirés par numéros (moyenne sur 5 ans)
- Nombre d'exemplaires vendus par numéros (moyenne sur 5 ans)
- Langue(s) de publication (monolingue/multilingue ; français /autre(s) langue(s) à préciser)
- Régularité en fonction de la périodicité prévue (oui/non)
- Nombre de numéros par an
- Type de publication (papier et/ou en ligne)
- Modalité d'accès dans le cas des publications en ligne (accès libre, accès payant, barrière mobile à x années)
- Résumé (aucun, en français, en anglais, dans une autre langue, multilingue)
- Indexation par mots clés (aucune, en français, en anglais, dans une autre langue, multilingue)

### Sélection des articles :

- Affichage des critères de sélection (oui/non)
- Numéros thématiques (oui/non)
- Évaluation par les pairs des textes proposés (aucune, simple aveugle, double aveugle, simple non anonyme, double non anonyme)
- Sélection par le responsable du numéro thématique (oui/non)
- Articles refusés (oui/non)
- Volume moyen des articles publiés (en nombre de signes)

### Qualité scientifique :

- Comité scientifique (oui/non)
- Comité de rédaction (oui/non)
- Comité de lecture (oui/non)
- Appareil de références scientifiques : notes, bibliographie, etc. (oui/non)
- Typologie des articles sélectionnés : articles rendant compte de recherches originales, mises au point sur une question (historiographie), réflexions théoriques ou critiques, points de vue, débats, édition de sources ou de matériaux...

### Politique éditoriale :

- Ligne éditoriale identifiable
- Diversité des auteurs publiés (hors unité de recherche, hors établissement, etc.)
- Pluridisciplinarité (oui/non)
- Aires culturelles (oui/non)
- Auteurs de langue étrangère traduits dans la revue (oui/non)

### Rayonnement

- National (oui/non)            International (oui/non)
- Indexation dans des listes de revues internationales (oui/non) - si oui, lesquelles ?
- Articles primés (oui/non)

La liste de revues pour le domaine Histoire (mise à jour le 8/10/2012), il n'existe pas de revues de « rang A », « B » ou « C » en histoire (revues pas uniquement françaises/francophones); nombreux critères d'évaluation (ex. : mode de diffusion, affichage des critères d'évaluation des manuscrits, politique éditoriale).

Les critères [latindex](#) : répertoire en ligne pour les revues Amérique du Sud, lusophones : peut être considéré comme un label (besoin de 8 critères minimaux).

**Critères de Latindex – Revues papier – au minimum 25 critères avec les 8 premiers - (Réponses oui non ou partiel)**

Caractéristiques de bases – les 8 obligatoires

1. Mention du comité éditorial
2. Contenu scientifique (40% articles originaux ou actes de congrès, ou articles techniques, normes, articles courts et état de l'art)
3. Ancienneté minimum 1 an
4. Identification des auteurs
5. Entité éditrice : visible sur le site avec le mail
6. Mention du directeur : sur la revue
7. Mention de l'adresse physique de la revue
8. Mention du lieu d'édition

Caractéristiques de présentation de la revue

9. Page de présentation (titre, volume, ISSN, date, etc.)
10. Mention de périodicité
11. Table des matières
12. Pavé bibliographique sur chaque page
13. Descriptif bibliographique au début de l'article
14. Membre du conseil éditorial
15. Affiliation institutionnelle des membres du conseil éditorial
16. Affiliation des auteurs
17. Réception et acceptation des originaux

Caractéristiques de gestion et politique éditoriale

18. ISSN
19. Définition de la revue (objectifs, couverture thématique et/ou publics)
20. Système d'arbitrage (procédé utilisé pour la sélection des articles)
21. Evaluator extérieur (recours extérieur à l'entité ou à l'éditeur)
22. Auteurs extérieurs (au moins 50% des travaux publiés doivent provenir d'auteurs extérieurs à l'entité)
23. Ouverture éditoriale (au moins 2/3 du conseil éditorial doivent être extérieur à l'entité éditrice)
24. Services d'information (référencer dans au moins 1 service indexation ou base de données)
25. Respect de la périodicité

Caractéristiques de contenus

26. Contenu original (critère de déclaration en 10)
27. Instruction aux auteurs
28. Elaboration des références bibliographiques (dans les instructions aux auteurs)
29. Exigence d'originalité (mention de cette exigence dans instruction – pas soumis à d'autres revues)
30. Résumé dans la langue du travail
31. Résumé en deux langues
32. Mots clés
33. Mots clés en deux langues

C'est un des inconvénients pour *Hypothèses* de n'être pas répertoriée comme revue, de ne pouvoir être recensée par les bibliothécaires parmi les périodiques ou indexée dans des bases comme FRANCIS. Ce type de répertoire de revues donnant une légitimité à celles qui y sont dépouillées.

D'autres répertoires, index, annuaires proposent des labels :

- [ERIH-PLUS](#) : index de revues en sciences humaines et sociales au niveau européen (origine de la liste d'histoire de 2008 : 6 critères minimum obligatoires, plus autres facultatifs) ;
- [DOAJ](#) pour les revues en libre accès (*open access*).

Martin Dulong pose la question de savoir comment transformer *Hypothèses* en revue scientifique ?

- partir des critères [ERIH-PLUS 2014](#) pour labelliser *Hypothèses* comme revue ;

**ERIH PLUS criteria**  
Published 2018-02-01

Only scientific periodicals/journals may be included in ERIH PLUS. Books, monographic series and conference proceedings are currently not included in ERIH PLUS. Please note that according to the [ERIH PLUS approval procedures](#), a journal's authorship is evaluated by reviewing the issues published during the last two years (see points 5 and 6 below). Therefore, in order to be approved in ERIH PLUS, a journal must have a publication history of at least two years. This is a minimum criterion.

Journals must meet the following minimum requirements:

1. ERIH PLUS requires an explicit description of the journal's procedures for external/independent peer review. As a minimum, the journal's website must describe how the process ensures that reviewers are independent of the authors, i.e. not affiliated with the same institution.
2. ERIH PLUS requires that the members of the academic editorial board are listed, along with their affiliations with universities or other independent research institutions.
3. ERIH PLUS requires a valid ISSN code, confirmed by the [International ISSN Portal](#). Be advised that journals with ISSN codes listed as "assigned to a publication but not yet confirmed" or "free ISSN" will not be processed.
4. ERIH PLUS requires that all original articles are accompanied by abstracts in English and/or another international language relevant for the field. As the ERIH PLUS team needs access to the abstracts in order to evaluate the journal, they should be available online. It is not sufficient that the journal's author/submission guidelines refer to abstracts.
5. ERIH PLUS requires information on author affiliations for all scholarly articles for the last two years of publication, i.e. the full names of the respective universities or other independent research institutions. ERIH PLUS encourages journals also to include author addresses (either email or postal addresses).
6. ERIH PLUS requires that no more than two thirds of the authors published in the journal are from the same institution. The authorship of journals is determined by reviewing the last two years of published issues.

As ERIH PLUS encourages transparency the requested information should thus be available on the journal's website. However, if any of the information has limited availability, e.g. subscribers only, please notify us, either through a comment in the submission form or by email at [erihplus@nsd.no](mailto:erihplus@nsd.no).

We welcome the submission of all journals within the humanities and social sciences. However scientific publication channels even if published outside Europe but used by European scholars will be prioritized.

Before submitting a new journal to ERIH PLUS, please read the ERIH PLUS [approval procedures](#).

- expliciter les processus d'expertise (relecteurs ?, expertise aveugle ?, membres externes à la revue ?, spécificités ?) ;
- décrire l'organisation de la revue (ex. : existence d'une direction, comité de rédaction, etc. ; durée des mandats et procédures d'exclusion, etc.) ;
- présence d'un ISSN ;
- chaque article avec un *abstract* en anglais (pour favoriser l'accès à la recherche) : doit être un vrai résumé ;
- informations sur l'auteur et ses affiliations ;

- pas plus de 2/3 des chercheurs d'une même institution ; voir également origine géographique.

La direction de l'École et les Éditions de la Sorbonne travaillent ensemble au choix de critères parmi ceux énoncés. Il importe qu'ils soient discutés, pensés un par un, car c'est bien des pratiques éditoriales dont il est question ici ; de leur sérieux – ou non –, de leur intégrité, et de leur impartialité ; ou encore de leur glissement, ou de la manière d'éviter les glissements.

Notons enfin qu'il n'est pas aisé pour le doctorant de se repérer parmi les labels. Les critères sont parfois trop larges pour prendre en compte des revues extrêmement pointues et qui ont une vraie renommée dans une discipline / une période chronologique. D'où l'importance d'une collaboration fine entre gens de métier de l'édition, chercheurs et spécialistes de l'information.

***Où publier ? Publications et diffusions du texte scientifique - Annaïg Mahé (maître de conférences - URFIST de Paris / École nationale des chartes)***

Qu'est-ce que « publier » ? C'est « rendre public », à destination d'un public *a priori* spécifique ; c'est aussi éditer, mener à bien un travail éditorial. Pour quels motifs publie-t-on ? Parce que l'on souhaite partager, diffuser son travail, qu'il soit archivé et ainsi disposé à être cité, référencé. Pour ce faire, il existe plusieurs types de publications.

La revue imprimée répond généralement à des critères de validation sérieux (évaluation par les pairs, comité de lecture, normalisation et formalisation) et est gage de pérennité ; néanmoins la diffusion et la visibilité sont parfois en-deçà des attentes pour différentes raisons : le taux de rejet des articles proposés est fort ; le processus éditorial peut connaître des lenteurs ; enfin la limitation du nombre des abonnements dans les bibliothèques pour des raisons de place, comme financières, en bornent l'accès. La revue en ligne obéit aux mêmes principes scientifiques que sa sœur imprimée, toutefois il existe une différence notable autour de la diffusion et de la visibilité. À nuancer cependant puisque des portails payants peuvent en modérer l'accès ; « en ligne » ne signifie pas nécessairement « en libre accès ». Pour les revues en accès libre précisément, il faut se référer au DOAJ, base de données bibliographiques qui recense les périodiques scientifiques en ligne répondant à des critères de qualité et de libre accès (voir : <http://www.enssib.fr/base-de-donnee/doaj-directory-open-access-journals>).

Sur la question du modèle économique des revues en accès libre sans abonnement, le recensement effectué par le DOAJ montre que le modèle auteur-payeur avec APC (*article processing charges* = frais de publication ; cf. [http://corist-shs.cnrs.fr/APC\\_synthese2016](http://corist-shs.cnrs.fr/APC_synthese2016)) est peu développé en sciences humaines et sociales (alors qu'il est très présent dans le domaine du biomédical).

La thèse, validée lors de la soutenance, peut être déposée en ligne ([Tel](#)), mais la publication sous la forme d'un ouvrage lui offre généralement une diffusion et une visibilité plus importantes, une autre résonance du point de vue de la « renommée ».

Publier un ouvrage, comme pour la revue, implique l'existence d'éditeurs, de directeurs de collection et l'apport d'un travail éditorial. Il faut se garder des « éditeurs prédateurs », tels les EUE (Éditions universitaires européennes) qui ne proposent aucune évaluation scientifique ni ne fournissent aucun travail éditorial.

Un article peut bénéficier d'une diffusion plus large grâce aux archives ouvertes, sous réserve de respecter le contrat d'édition (NB : la loi pour une république numérique permet de déposer la version validée, avant la mise en page par l'éditeur, douze mois après la 1<sup>re</sup> publication) ; néanmoins ne pas oublier qu'un dépôt en archives ouvertes n'équivaut pas à une validation. Pour cela, il existe le modèle des « épirevues » (cf. [Episciences.org](#)) qui permettent de créer des comités éditoriaux pour valider *a posteriori* des articles déposés en archives ouvertes ; cf. en mathématiques, *data mining*). Par ailleurs, les réseaux sociaux de chercheurs (commerciaux), comme Academia.edu, offrent certes une bonne visibilité, mais frisent souvent avec la légalité du dépôt d'articles de revues. Enfin, les billets de blog ne sont pas validés par un comité de lecture (même si la création d'un blog sur la plateforme [Hypothèses du CLEO](#) nécessite de déposer un dossier au préalable) mais ce type de publication peut intéresser un doctorant en parallèle de son travail de thèse et permet de faire date (sur Hypothèses.org, les blogs les plus alimentés continuent à être accessibles, peuvent être liés à un projet ; ex. : projets de recherche, chantier de fouille).

Annaïg Mahé signale que l'on peut également déposer des images dans les archives ouvertes MédiHAL comme les données sur Zenodo, voire la plateforme d'autoformation [Doranum](#) Tous ces types de publication comme leurs canaux de diffusion et de visibilité sont complémentaires et doivent être modulés en fonction de la maturité du travail.

**Les questions des doctorants** révèlent combien il importe de savoir se renseigner précisément. Ainsi demandent-ils si cette multiplication d'outils ne risque pas d'appauvrir la thèse ? Alors que l'on sait que c'est la qualité de la thèse qui va déterminer pour la plus grande part l'avenir du jeune docteur. Annaïg Mahé répond qu'il faut en effet adopter une vraie stratégie (ex. : réserver le blog après la thèse pour faire le point sur l'actualité de l'après-thèse justement et les projets de post-doc.). Il est utile également de réfléchir à une présence minimale en ligne (cf. développement aussi de la pratique des identifiant chercheurs comme ORCID, de plus en plus demandés par les éditeurs ; en savoir plus : <http://urfist.chartes.psl.eu/ressources/edition-scientifique/researcherid-orcid-idhal-enjeux-et-perspectives-des-identifiants-che>).

Demeure, pour le doctorant, le problème du temps : temps de la production/diffusion scientifique (et danger de dispersion) dans le temps précisément réduit de la thèse ; temps de la publication d'un article (délai éditorial > *a minima* 1 an) ; temps de la construction de la réputation (la « popularité » actuelle sur les réseaux sociaux (*followers*))

ne préjuge en rien de la qualité du chercheur et de la notoriété postérieure). Il est raisonnable d'apprendre à domestiquer ledit temps.

Sur la question de la validation, il importe de bien maîtriser la rédaction des notes de bas de pages et ainsi de « lire » l'orientation de telle ou telle revue. En effet, il existe des usages variables selon les disciplines, les périodes historiques, les écoles et nous invitons à lire l'article « De l'usage des notes de bas de page » de Patrick Boucheron, assorti d'une bibliographie utile (cf. <http://www.menestrel.fr/spip.php?rubrique1309&lang=fr>). Il importe de se faire sa propre opinion, en prenant soin « avant de se lancer » de se renseigner précisément sur la ligne éditoriale de telle ou telle maison d'édition ou revue.

À la périphérie, se pose la question de l'usage des numéros thématiques de revues à l'heure du numérique. Fruits d'un vrai travail collectif et éditorial, ils ne sont pas toujours mis en valeur en ligne où l'internaute picore des articles de-ci de-là...

Enfin pour le droit des textes (dépôt en archives ouvertes), il faut vérifier que le référencement est correct dans [HÉLOÏSE](#) et [SHERPA/ROMEO](#) (en savoir plus : [https://hal.archives-ouvertes.fr/CEREMA/public/HAL\\_VF.pdf](https://hal.archives-ouvertes.fr/CEREMA/public/HAL_VF.pdf)). Vous pouvez également éditer des textes et/ou des images sous *Creative Commons* tout en faisant respecter vos droits d'auteur. (cf. <http://creativecommons.fr/>).

Cette demi-journée une fois encore a montré combien la réflexion autour des productions – notamment, des écritures – est à poursuivre.